

suivre qui redouble, enfin, je suis prêt à perdre connaissance. Je fais un dernier effort, je m'élançais de quelques pas en avant : la muraille ou le plancher cède, s'entrouvre ; dans mon délire, dans mon évanouissement, il me semble que je vais tomber au fond d'un affreux abîme... Ô bonheur, je me sens moins oppressé, je respire plus facilement ; j'aperçois une embrasure au dessus de ma tête : je m'y élance, et, toujours en proie à mon hallucination, je pousse un cri terrible, j'entends au lointain un cri d'effroi qui répondait au mien.

En ce moment, mes yeux sont offusqués par un tourbillon ; quelque chose de froid et de velu passe sur mon front en fuyant ; mes mains quittent le bord de l'embrasure et je tombe. Je ne saurais dire combien de tems je demeurai couché je ne sais où, et reprenant la vie à l'air qui me venait de cette espèce de fenêtre.

Le jour commençant à poindre, je me trouvai sur le palier de l'escalier ; cette embrasure était la lucarne dont j'ai parlé. La lucidité de mes idées étant revenue avec le crépuscule, je rentrai dans cette chambre sinistre, en cherchant à m'expliquer naturellement les causes de mon effroi. Voici ce que je reconnus en quelques minutes de réflexion.

Ces frôlemens et ces ombres, qui m'avaient assiégé, étaient d'énormes chauves-souris auxquelles cette salle servait de refuge, car j'en vis encore quelques-unes collées aux solives.

Et l'apparition du spectre dans un linceul ?... Je découvris, dans un enfoncement très-obscur qui avait échappé à mes premières investigations, une grande glace à moitié brisée, gisante le long d'un mur, et qui, sans doute, avait jadis orné la cheminée. Le matelas sur lequel je m'étais couché, au milieu de la chambre, était vis-à-vis cette glace, de sorte que le spectre, qui m'apparut dans un linceul, n'était rien autre chose que mon image terne et confuse qui s'agitait à mesure que je m'agitais moi-même dans la couverture où je m'étais enveloppé, et qui allongeait ses bras vers moi à mesure que j'allongeais mes bras vers elle.

J'avoue que je ne pus m'empêcher de sourire, tout en frissonnant encore de mon affreuse sensation de la nuit ; j'explorai de nouveau la cheminée : ayant regardé dans l'intérieur du foyer, je reconnus que son coin lui était bouché. Je ne voyais qu'à l'aide du faible jour provenu de cette lucarne, par la porte que j'avais laissée ouverte. Le jour n'entre pas ici, me dis-je, puisque les deux fenêtres sont calfeutrées. C'est, sans doute, le manque d'air qui a éteint mes deux bougies. Mais d'où peut venir cette insupportable odeur.

Je tâtonne çà et là les murs, j'examine avec une scrupuleuse attention cette porte condamnée. A peine me suis-je baissé jusqu'au seuil, que je sens la mauvaise odeur redoubler au point d'en être presque suffoqué. Je me rappelai alors que ma tête avait, sans doute, heurté à cet endroit, lorsque je me laissai tomber à terre. Cette odeur, me dis-je, pénètre ici par des jointures presque imperceptibles ; il y a, sans doute, une autre chambre derrière cette porte, une chambre secrète, pleine de choses malsaines. Un moment, je tremblai malgré moi. Cette aile du château est solitaire, inhabitée ; s'il y avait un affreux mystère, des débris de meurtre !

Je fus tiré de cet horrible soupçon par des cris de surprise derrière moi, et un bruit de pas dans l'escalier. Je me retourne : "Nous vous croyions mort," s'écrient plusieurs voix. Je reconnais M. de..., son neveu et quelques autres curieux effrayés. Le jeune homme, me regardant avec stupeur, semblait me dire : "Comment êtes-vous encore vivant ?" Puis, prenant la parole au milieu de la surprise des assistans : "Comme vous êtes pâle, M. l'abbé ! niez-vous maintenant la cause de ma peur ?—Oui, je nie sa cause surnaturelle, mais sa cause naturelle est là." Et je désignai la porte mystérieuse. "Qu'y a-t-il derrière cette porte, M. de... ?—Je ne sais : elle est condamnée depuis longtems, et je n'ai jamais eu la curiosité de la faire ouvrir.—Quelle mauvaise odeur ! s'écria tout le monde. C'est comme une exhalaison de cercueil."

Des leviers, des haches sont bientôt apportées. On enfonce la porte... Ce fut un cri général d'épouvante ! Jamais odeur plus épouvantée, plus horrible. Tous les assistans s'enfuirent ; quelques uns ne purent que se traîner péniblement vers la porte d'entrée, tant ils étaient suffoqués, tant ils avaient peur. Ce ne fut que le lendemain que l'on se hasarda à pénétrer cet affreux mystère. Que trouvâmes-nous ? Des cadavres ? oh ! non, je souris encore quand j'y pense. Qu'est-ce donc que cette chambre fatale ? Un grenier sans lucarne, rempli, depuis longues années, de bottes de foin que le tems avait pourries, et qui exhalaient cette odeur méphitique. L'atmosphère épaisse de la chambre, obscure était si corrompue par ces exhalaisons de fumier, qu'on aurait eu peine à y vivre quelques heures ; et peut-être ma tentative m'eût-elle coûté la vie, si la porte de l'escalier, laissée entr'ouverte depuis quinze jours par le neveu de M. de...,

n'avait permis à l'air venu de la lucarne de se glisser dans ce repaire infect des chauves-souris. La pesanteur et la corruption de l'atmosphère stagnante m'expliquèrent naturellement les causes de mon oppression et des cauchemars qui m'avaient tourmenté.

Ainsi, voilà une nouvelle preuve de l'absurdité de craindre les revenans ; à moins d'un ordre particulier de la Providence, qui peut évoquer les morts, les revenans ne sont pas du domaine de la réalité ; ils n'existent que dans le royaume des chimères, autrement dit l'imagination.

L'abbé TH...*

PROPOSITIONS

POUR IMPRESSION ET RELIURE

DES JOURNAUX et l'APPENDICE dans les langues Anglaise et Française, de l'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, pour la présente Session, seront reçues à ce Bureau, par le COMITÉ PERMANENT sur les Impressions, en aucun tems avant le premier jour de Février prochain, à DIX heures, A. M.

ALFRED PATRICK,
Greffier des Comités.

Chambre du Comité, No. 3.

Assemblée Législative,
14 décembre 1844.

Les propositions doivent être scellées et marquées, "Propositions pour Impressions."

Les journaux de cette cité sont priés d'insérer l'annonce ci-dessus d'ici au 1er. Février.

A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,
LE CALENDRIER POUR 1845.

Prix : £1 la grosse ; 2 schellings la douzaine.
10 décembre 1844.

AGENCE A NEW-YORK,

Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSÍ

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILARD,

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

MANUEL OU RÉGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE,

DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KANOURASKA
LES PERSONNES qui désiraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix : un schelling ; dix schellings la douzaine.

A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.
S'adresser à l'Evêché.

LESousigné venant de recevoir de Londres, un assortiment complet D'OUTILS POUR RELIURE, informe très respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter toutes RELIURES de LIVRES dans tout style et à des prix très réduits.

O. BEAUCHEMIN.

Rue Notre Dame, No. 114.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKÉ et Cie.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4s.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPIUY,
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

PTRÉ.
PTRÉ.